

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02416

Numéro SIREN : 493 451 280

Nom ou dénomination : 4G

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2017 sous le numéro de dépôt 23165

23-165.

Sas « 4 G »
Société par actions simplifiée
au capital de 27.550 €
siège social : Vallon de la Clue
13190 Allauch
RCS de Marseille n° 493 451 280

14 DEC. 2017

J.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



A Allauch et le 20 novembre 2017

Ce présent jour, les associés de la société «4G», Société par actions simplifiée au capital de vingt-sept mille cinq cent cinquante (27.550) euros divisé en deux mille sept cent cinquante-cinq (2.755) actions de dix (10) euros, dont le siège social est à Allauch (13190) Vallons de la Clue

se sont réunis au dit siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation qui leur a été faite par le Président.

L'assemblée est présidée par « GARCIA et Frères » en sa qualité de Président.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour et prendre ses décisions à la majorité requise, tous les associés détenant ensemble l'intégralité des parts et des droits de vote étant présents ou représentés.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démission du Directeur Général

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée l'ensemble des documents requis par la loi.

Après discussion, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Stéphane VAN GELDER de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 1^{er} novembre 2017. Il ne sera pas remplacé.

Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et les associés.

Le président
Garcia et Frères

Milathan LTD

Confirme